

N/REF : 18/07/2024 9H26 C:002881 I:03764

V/Appel du Jeudi 18/07/2024 a 9H26

IMMEUBLE : BREQUIGNY
2/26 ALLEE HENRI BERGSON
35200 RENNES

PERQUIS FRANCOISE

**4 ALLEE HENRI BERGSON
35200 RENNES**

Rennes, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 BERGSON - MME PERQUIS 06 64 00 75 95

MOTIF : REPOSE RADIATEUR

Donneur d'ordre : M. , ,

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION LE 19/07

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DE L'INSTALLATION

CONSTAT : TE DE REGLAGE RADIATEUR NON ETANCHE

PAS DE POSSIBILITE DE REMPLACEMENT RADIATEUR SANS COUPURE ET VIDANGE
COLONNE (VOIR AVEC ENTREPRISE SOUS CONTRAT CHAUFFERIE)

REINTERVENTION A PREVOIR

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MERCI DE REPRENDRE CONTACT AVEC NOUS POUR UNE PROCHAINE INTERVENTION
LORSQUE LE RESEAU CHAUFFAGE SERA COUPE (ENGIE)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H.Ouvrier Qualifié le 19/07	1	67,23	67,23
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	1	39,48	39,48

TOTAL H.T.	106,71
T.V.A. a 10,00%	10,67
TOTAL T.T.C.En EURO	117,38

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.